

INSCRIPTION OU RE-INSCRIPTION AU STAPS DE FONT-ROMEUE

Pour les nouveaux entrants : Les démarches d'inscription commencent après acceptation sur Parcoursup (vœux confirmé) ou Ecandidat (Avis favorable de la commission)

QUE DOIS-JE FAIRE ?	QUAND ?	EN CAS DE DIFFICULTE
1 – Je règle ma contribution CVEC https://cvec.etudiant.gouv.fr/	Avant mon inscription à l'Université <i>Le numéro d'attestation sera demandé lors de l'inscription</i>	J'utilise le formulaire de contact sur le site CVEC
2 – Je me préinscris en ligne SANS PRENDRE DE RENDEZ-VOUS 1ère inscription : https://inscriptions.univ-perp.fr/iaprimo Réinscription : https://inscriptions.univ-perp.fr/reinscriptions/	A partir du 08 juillet 2022	Le site ne fonctionne pas : Le serveur est peut être surchargé, réessayer plus tard <i>Pas d'inquiétude, vous pourrez finaliser votre inscription jusqu'au 16 septembre 2022. Une assistance pour les démarches en ligne sera assurée au STAPS à la rentrée.</i>
3 – Je dépose mes justificatifs en ligne* https://inscriptions.univ-perp.fr/pjweb/		J'ai une question sur le contenu de mon inscription : Je contacte le STAPS
4 – Je complète le questionnaire en ligne pour choisir mes options (APS, langues) : https://staps.univ-perp.fr/fr/scolarite/		Avant le 29 août 2022 <i>Ce questionnaire permet d'établir les groupes d'options sportives. Certaines APS étant très demandées, il est conseillé de le compléter le plus tôt possible.</i>
5 – Je finalise mon inscription au bureau des inscriptions du STAPS de Font-Romeu (<i>liste des documents à apporter sur le site web STAPS</i>)	Du 29 août au 16 septembre 2022 <i>Aucun dossier ne sera accepté en dehors de ces dates. Les dossiers doivent être déposés physiquement. Les documents reçus par courrier ou mail ne seront pas pris en compte.</i>	



**Tous les étudiants en Licence et Master
doivent obligatoirement se présenter
au bureau d'inscription STAPS
à Font-Romeu
avec les documents demandés pour
confirmer leur inscription
ou leur réinscription**

Entre le 29 août et le 16 septembre 2022

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE
SUR LE SITE DE FONT-ROMEU EN DEHORS
DE CETTE PERIODE**

Si vous ne pouvez pas effectuer vos démarches en ligne ou rencontrez des difficultés, des ordinateurs seront à disposition au STAPS et une assistance vous sera proposée **à partir du 29 août 2022**

Munissez vous des documents à joindre, d'une carte bancaire et de vos identifiants CROUS, Parcoursup, INE, Ecandidat...



COMMENT OBTENIR MA CARTE ETUDIANT ET MON CERTIFICAT DE SCOLARITE ?

Le dossier d'inscription doit d'abord être complet et validé par la scolarité.

Je récupère ma carte étudiant et mon certificat de scolarité à la B.U. STAPS dès que les affichages m'indiquent qu'ils sont disponibles.

Je peux aussi éditer le certificat de scolarité depuis mon ENT.

J'AI PERDU MA CARTE ETUDIANT ET JE ME REINSCRIS

Je fais une demande de réédition de ma carte étudiant en ligne (6€) :

<https://www.univ-perp.fr/fr/je-minscris/carte-etudiant-perdue-ou-volee>